

SÉANCE SPÉCIALE DU 20 AVRIL 2020, 19 H.

Lundi, le 20 avril 2020, se tient avec l'application ZOOM et à huis clos (public non-autorisé), autorisé en vertu de l'arrêté ministériel du ministère de la Santé et des Services sociaux relatif à la pandémie de la Covid-19, la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau. Cette séance est sous la présidence de Mme le maire Catherine Morissette, présente virtuellement via l'application Zoom.

Sont présents virtuellement (via zoom):

M. le conseiller	Paul Pineault
Mme la conseillère	Sylvie Larouche
M. le conseiller	André Dufour
M. le conseiller	Philippe Dufour
M. le conseiller	Richard Sirois

M. le conseiller Germain Grenon est suspendu du 6 avril au 5 mai 2020 inclusivement (CMQ 67 282).

M. Daniel Hudon, secrétaire-trésorier et directeur général, assiste aussi virtuellement à la séance.

Conformément à l'article 153 du Code municipal, le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance spéciale a été dûment signifié à tous les membres du conseil.

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Mme le maire Catherine Morissette, pour être tenue **avec l'application ZOOM et à huis clos (public non-autorisé)**, lundi, le 20^e jour d'avril 2020, 19 h, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

- 1.0 Pensée.
- 2.0 Dossier dérogatoire – 350, 5e chemin du lac Sébastien (5889-55-1696) – Mise en demeure – Mandat.
- 3.0 Demandes d'aide financière - MRC du Fjord-du-Saguenay – Projets structurants – Autorisation de signatures.
- 4.0 Projet CPE – Analyse d'une alternative – Mandat.
- 5.0 Étude de sol – Passerelle – Mandat.
- 6.0 Parties de rues – Déclaration (article 72) – Autorisation de signature.
- 7.0 Caserne – Construction – Appel d'offres public – Autorisation.
- 8.0 Abat-poussière.
- 9.0 Période de questions.
Levée de l'assemblée.

DONNÉ ce 17^e jour du mois d'avril 2020.

Daniel Hudon
Secrétaire-trésorier et directeur général

118-2020

Acceptation de l'ordre du jour de la séance spéciale du 20 avril 2020, 19 h.

ORDRE DU JOUR :

- 1.0 Pensée.
- 2.0 Dossier dérogatoire – 350, 5e chemin du lac Sébastien (5889-55-1696) – Mise en demeure – Mandat.
- 3.0 Demandes d'aide financière - MRC du Fjord-du-Saguenay – Projets structurants – Autorisation de signatures.
- 4.0 Projet CPE – Analyse d'une alternative – Mandat.
- 5.0 Étude de sol – Passerelle – Mandat.
- 6.0 Parties de rues – Déclaration (article 72) – Autorisation de signature.
- 7.0 Caserne – Construction – Appel d'offres public – Autorisation.
- 8.0 Abat-poussière.
- 9.0 Période de questions.
Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que l'ordre du jour de la séance spéciale du 20 avril 2020, 19 h, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

119-2020

Dossier dérogatoire – 350, 5^e chemin du lac Sébastien (5889-55-1696) – Mise en demeure – Mandat.

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise Gaudreault, Saucier, Simard, avocats à envoyer une mise en demeure aux propriétaires de l'immeuble portant le matricule 5889-55-1696, domiciliés au 350, 5^e chemin du lac Sébastien, afin que l'usage dudit immeuble soit corrigé pour le rendre à nouveau conforme. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

120-2020

Demandes d'aide financière – MRC du Fjord-du-Saguenay – Projets structurants – Autorisation de signatures.

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise M. le secrétaire trésorier et directeur général Daniel Hudon à présenter, pour et au nom de la Municipalité, des demandes d'aide financière auprès de la MRC du Fjord-du-Saguenay dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants 2020-2021 pour les projets suivants:

- Domaine des Pins
- Camping Oasis
- Gradin et surface de jeux (balle)

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

121-2020

Projet CPE – Analyse d'une alternative – Mandat.

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Philippe Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau mandate la firme EPA architecture pour une révision du concept et une estimation adaptée de coûts d'un projet de CPE. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

122-2020

Étude de sol – Passerelle – Mandat.

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau mandate SNC-Lavalin pour l'étude géotechnique relative à la réparation de la culée Est de la passerelle Chute-aux-Galets au coût de 11 468,76 \$ (taxes incluses), le tout conditionnel à l'approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Règlement 500. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

123-2020

Parties de rues – Déclaration (article 72) – Autorisation de signature.

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise Mme le maire Catherine Morissette, à signer, pour et au nom de la Municipalité, la Déclaration en vertu de l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales, relativement aux parties de certaines rues à régulariser. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

124-2020

Caserne – Construction – Appel d'offres public – Autorisation.

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise M. le secrétaire trésorier et directeur général Daniel Hudon à procéder, pour et au nom de la Municipalité, à un appel d'offres public pour la construction de la caserne incendie. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

125-2020

Abat-poussière.

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise l'achat de 30 000 litres d'abat-poussière de Les Entreprises Bourget inc. au coût de 11 595 \$ (taxes non incluses). Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (19 h 15).

Je, Catherine Morissette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**MME CATHERINE MORISSETTE
MAIRE**

**M. DANIEL HUDON
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL**